



COMPTE-RENDU

ASSEMBLEE TRIMESTRIELLE **SAMEDI 6 juillet 2024 à partir de 9H** **Mairie 16 route de Saint Auban 06910 LE MAS**

12 DDEN sont présents, les autres absents excusés

I- ACCUEIL de 9H30 à 10H

Michel Mary, organisateur de cette rencontre est cas contact Covid et ne peut pas y participer. Bon rétablissement.

Nous remercions Monsieur Ludovic Sanchez, Maire du charmant village LE MAS, qui nous accueille en la salle communale et nous lui présentons les missions des DDEN, très attachés à tous les enfants. Il nous présente sa commune, « village gaulois », très étendu, avec 15 habitants en centre village pour 180 personnes sur l'ensemble du territoire. Son village n'a pas d'école. Les 10 enfants sont scolarisés dans les écoles de 3 villages voisins. Pas de transport scolaire, ce sont les parents qui s'organisent pour les accompagner. Il a donc envisagé de créer un pôle multi fonctions, école publique, mairie et salle polyvalente, aux normes d'accessibilité aux handicapés. Très attaché à la nature environnante, la commune espère également la création d'une station service qui évitera les déplacements (60km aller) pour avoir l'essence des tracteurs.

II- Ouverture de l'Assemblée - 10H :

approbation à l'unanimité du procès verbal de la précédente assemblée générale et du compte-rendu de l'assemblée trimestrielle qui a suivi, du 15 mars 2023, à Grasse Mas du Calme

1- Actions de la délégation et **Actualités depuis la dernière assemblée trimestrielle** du 15 mars 2024

A- Actions de la délégation : liste DDEN/école :

Suite à la démission d'amis DDEN, pour remplacement dans les écoles, ont été affecté :

Gérard MOUCHARD : maternelle les Cigales à Grasse
Renée MARRO : élémentaire de Saint Jacques à Grasse
Susannah ELLENA : primaire de Seranon
Chantal MARTUCCI : primaire de Caussols

Nous avons encore 2 écoles en attente de remplacement de DDEN à la Roquette sur Siagne: l'école primaire de village et l'école primaire les Oliviers. Michelle va faire la demande par email aux DDEN absents. Rappelons que le souhait de notre délégation est que chaque école puisse avoir son DDEN.

Par contre aucune demande de permutation n'est formulée.

- Suite à demande par mail, Catherine Petitot se propose pour le bureau au poste « secrétaire » suite démission de Jean Doussy, dès la rentrée de septembre 2024 et jusqu'à la fin de son mandat à août 2025. Cette fonction restera allégée au maximum. Nous notons et remercions également Christian Lavaux qui a va se

charger du bulletin à distribution élargie à faire de préférence pour début janvier 2025 avec les vœux. Comme convenu, approbation de l'assemblée pour ces fonction.

- à partir de la rentrée 2025-2026 au poste de « présidence de la délégation de Grasse Val de Siagne » suite à rappel de Michelle qui se dégage de cette fonction dès le prochain quadriennal, mais restera affectée à ses 4 écoles (2 st Antoine Grasse et 2 Auribeau) : toujours pas de proposition. A suivre
- Dotation aux écoles :
 - o La dotation pour 2025 de livres aux écoles est reconduit pour les 3 cycles. Le choix fait par le groupe de travail (Chantal, Claudine, Gilou, Jacqueline et Sylviane) sera à approuver lors de la première assemblée trimestrielle afin de pouvoir les offrir lors du 2ème conseil d'école.
 - o distribution 2024 des livres aux écoles et CE : 44 pour les maternelles (Gaspard charmant canard), 48 pour les CE1-CE2 (La méduse géante de l'Arctique) et 47 pour les CM1-CM2 (Il va y avoir du sport) soit au total 139 livres pour un montant total de 2 017,93 € dont une remise de 5 %.

nous restons attentifs pour que cette dotation à chacune des écoles soit mentionnée sur le compte rendu du conseil d'école qui suit la remise. Nous avons eu cette année encore de très bons retours.

B- Actualités depuis la dernière assemblée trimestrielle du 15 mars 2023 (échos de nos écoles) :

- restauration scolaire : compte-rendu des commissions
Grasse par Elior : seulement 2 parents présents à la dernière commission laisse à penser que tout va bien pour eux. Toutefois en Conseil d'école est souvent relevé l'importance du gaspillage (et pour certains écoles le fait que les enfants ne goûtent même pas). Nous concluons que c'est bien une question d'éducation au sein des familles et rappelons que le service de cantine n'est pas une obligation pour les communes. Le système « petites faims » n'a pas encore été mis en place sur Grasse, et le rab ne peut être donné que lors du 2ème service .
Peymeinade : 71% de Bio en régie municipale – 2 menus « végétariens » par semaine
Saint Vallier : fait sur place avec produits locaux. Constat : moins de gaspillage
Spéracédès : manque du rab surtout pour les féculents
Mouans : le rab est placé au centre de la salle pour être bien vu par les enfants
- au motif de respecter 24 élèves dans les classes de CP et CE1, l'école de Magagnosc accueille 11 élèves de Grasse qui n'ont pu être inscrits dans leur école de quartier
- Conseils d'école : pour mieux identifier le DDEN aux conseils d'école et autres réunions, il a été évoqué la possibilité de confectionner un chevalet avec son nom, prénom et en toutes lettres "Délégué départemental de l'Education Nationale".
A noter que des badges ont été distribués à chaque DDEN de l'AL de Grasse Val-de-Siagne mentionnant uniquement "DDEN".
- commissions de sécurité : dates sans changement à ce jour (pj)
- communication :
 - Pour organiser la tenue des stands pour les forums (septembre 2024) et

Festival du Livre (octobre 2025), Chantal nous transmettra le tableau de présence.

A noter pour les forums du 7 septembre, mise en place par Chantal (banderole) à Peymeinade et par Michelle (kakémono + doc) à Pégomas (pour 10h) et La Roquette (pour 11h). Gilou, Guillemette, Viviane feront la relève. Pour le Festival du Livre, outre la mise en place par Chantal, la tenue du stand par Sylviane, nous ferons également appel pour présence aux amis DDEN de tout le département.

- article de présentation des missions DDEN fait pour les journaux communaux de septembre. Nous aurons à en vérifier la parution.

- Informations de la Fédération : il a été suggéré **que soit analysé succinctement les nombreux textes transmis par Claude Francart.**
- Trésorerie : Chantal nous a adressé à tous un état détaillé par email du 3/7
- Départ à la retraite de Monsieur Berriaux, IEN de la circonscription de Grasse (et haut pays). Il est remplacé dès la rentrée de septembre. A suivre

2- Vie de l'Union départementale

- Rapport de visite 2025 : notons que le document sera pris en charge par Monsieur Lasoret, en remplacement de Jean Doussy.

- le procès verbal de l'assemblée générale du 4 avril ainsi que le compte rendu du CA du 23 mai sont adressés à tous et sont disponibles sur le site. A noter le changement des membres du Bureau au poste de secrétaire général : Gabrièle Rau est remplacée par Jean Marc Gustave. Jean-Marie LASORET est élu secrétaire général adjoint. Monsieur Jean Moreau est nommé à la Fédération en qualité de Conseiller fédéral.

Le site à visiter : <http://www.dden.fr/> → professionnels (mot de passe : dden06-06)
rappel : vous pouvez donner du grain à moudre par des informations pertinentes sur vos écoles, les actions de vos communes pour les écoles, etc

3-Questions ou sujets divers :

- Gérard a assisté à l'inauguration du rond point Samuel Paty à Peymeinade et les DDEN ont été cités. A noter que l'Union 06 fera un courrier aux députés pour présenter officiellement les DDEN.

- Michelle fera un mail à l'école élémentaire Crabalona pour confirmer l'affectation de Gérard qui ne reçoit pas d'invitation pour CE et pour autres exercices

- Armand : suite à message reçu « exercice inondation » pour tester les équipements, l'école 3 collines sur les hauts de Mougins a fait exécuter la mise en sécurité

- kermesse : compte tenu du plan vigipirate, les kermesses n'ont pas pu se faire avec les parents dans certaines écoles ni aux abords des écoles, d'où un manque d'entrée financière pour les associations de parents d'élèves.

- à suivre pour la rentrée septembre l'évolution de la réglementation qui pourrait autoriser l'entrée des parents dans l'école pour les PS des maternelles

12h30 fin de la rencontre qui sera suivi d'un repas et nous nous dirigeons vers l'auberge. Nous nous retrouverons pour un repas convivial avec amis, conjoints, et les DDEN membres honoraires, à l'auberge communale, avec vue magnifique. Monsieur le Maire (également

apiculteur) nous fait goûter ses confits d'agrumes, succulents.

Le menu est proposé à 28€ (vin en sus) et a été apprécié. Chaque DDEN présent a établi un chèque de 30 €. Après le repas, proposition pour une petite balade digestive en descendant à pieds au bord de la Gironde, mais le temps menace une ondée. Nous préférons la lecture poétique du lieu par Chantal (poèmes de Yves Giombini), écouter 2 histoires de Guy extraites de son futur recueil, et danser sur les musiques d'accordéon de Jean Marc. De très bons moments. Un grand merci à tous

secrétaires de séance :
Chantal Martucci et Jean Marc Gustave

Présidente :
Michelle Messin

*L'association Union des délégués départementaux de l'Education Nationale des Alpes Maritimes porte à votre connaissance que le règlement général sur la protection des données (RGPD) est depuis le 25 Mai dernier le cadre européen de traitement et de circulation des données personnelles. Renforçant vos droits, il vise à responsabiliser les acteurs traitant des données. Nous avons pris les mesures nécessaires pour nous y conformer. L'association Union Départementale des Délégués Départementaux de l'Education Nationale (UD DDEN06) a un intérêt légitime à utiliser l'adresse e-mail ou postale renseignée lors de votre adhésion pour vous envoyer des informations, des convocations. Cet intérêt légitime ne vient en aucun cas porter atteinte à vos droits et libertés. Vous avez la possibilité de vous opposer à tout moment à l'envoi de toute lettre d'information, des convocations. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement et de limitation au traitement de vos données personnelles. Vous pouvez aussi demander la portabilité des données personnelles que vous nous avez confiées. Vous disposez enfin d'un droit d'opposition et au traitement de vos données personnelles à des fins de recherche et développements, de prévention et de lutte contre la fraude. Vous pouvez exercer vos droits auprès du Président de l'association à l'adresse suivante : Monsieur le Président, Association UD DDEN06 chez Monsieur **Jean MOREAU 7 Rue RAIBERTI 06000 Nice** ou à l'adresse e-mail suivante : secretariat.ud06@dden.fr*